

## **COORDINATION DES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE.**

COMITE CGTB/ PEAGE - COMITE CGTB/ ENAREF - F-SYNTER - SAMAE - SATB - SGB – SYNACFPP - SNAID – SYNAJEFP - SYNACSAB - SYNACIT - SYNAFI - SYNAMICA - SYNAPAGER - SYNAPAR - SYNAS - SYNASEB - STAGE- SYNATEB - SYNATIC - SYNATRAD - SYNATRAG - SYNAVS - SYNTAS - SYNTRAGMI - SYNTSHA - SYTTBHA - SYNTETH - SYNTPC – SYNTPTIC

---

### **PLATE FORME MINIMALE DE LA COORDINATION DES SYNDICATS DE LA FONCTION PUBLIQUE (CSFP)**

#### ***PREAMBULE.***

Depuis quelques mois, face aux luttes développées par les travailleurs de la Fonction Publique, dans quasiment tous les secteurs d'activités de l'Etat, le pouvoir du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) et associés, se sont lancés dans une offensive dont l'objectif fondamental déclaré est de mettre un terme définitif à ces actions qui sont criminalisées donc à réprimer. Pour bien comprendre les motivations profondes d'une telle aventure, il faut se rappeler que l'avènement du pouvoir actuel est intervenu dans un contexte de crise profonde du système néocolonial dans une version mafieuse et criminelle dirigée par Blaise COMPAORE s'appuyant sur le CDP et le RSP. Ce système, malgré le soutien multiforme de l'impérialisme, a été fortement ébranlé par l'insurrection populaire victorieuse des 30 et 31 Octobre 2014 et par la résistance contre le coup d'Etat de type fasciste, en mettant en avant le peuple et les travailleurs agissant activement pour défendre leurs acquis et exigeant des solutions à leurs préoccupations.

Cette option du MPP s'inscrit dans une approche structurelle de la crise du système néocolonial, qui, à travers les institutions financières des puissances impérialistes, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) notamment, ont créé les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et leurs variantes pour maintenir les peuples et les pays dominés en état de survie juste pour poursuivre l'extorsion de leurs richesses.

S'inscrivant dans cette philosophie d'exploitation des travailleurs, les gouvernements successifs du régime mafieux et criminel de Blaise COMPAORE, dans le cadre de la mise en œuvre de ces PAS à partir de 1991, ont organisé la casse des entreprises publiques qu'ils ont privatisées et octroyées aux tenants du système en jetant dans la rue des milliers de travailleurs de ces entreprises.

On peut citer notamment : SOREMIB, OFNACER, Faso Fani, Imprimerie Nationale, ONATEL ...

Le pendant de cette politique au niveau de la Fonction Publique, fut dans un premier temps, le contingentement drastique des recrutements dans de nombreux secteurs (santé, éducation, agriculture, etc.), les départs anticipés et forcés à la retraite, le gel des avancements, etc. Puis, vint l'adoption de la Réforme Globale de l'Administration Publique (RGAP), en 1998, qui opéra une baisse générale des salaires par l'allongement surréaliste des échelons passant de 12 à 28, 31 et 34 selon les catégories professionnelles. Le résultat de toutes ces mesures sur les revenus des agents publics fut une baisse vertigineuse du pouvoir d'achat, conduisant le défunt président du Gabon Omar BONGO à qualifier les salaires au Burkina Faso de perdiem.

Parallèlement au maintien de la quasi-totalité des agents de l'Etat dans la précarité et la misère, les différents gouvernements du régime mafieux et criminel de Blaise COMPAORE ont développé de nombreux moyens légaux et illégaux pour mettre à l'abri du besoin voire dans un luxe insultant ses dignitaires, mais aussi assurer les moyens de survie des travailleurs de certains secteurs ou catégories professionnelles pouvant inquiéter la stabilité du système. C'est ainsi que se sont développés les prestations des médecins dans les cliniques privées, les vacations des enseignants dans les établissements secondaires et supérieurs privés au détriment du quantum horaire au public, les consultations privées par des cadres de l'Etat en activité, les fonds communs, les statuts autonomes pour les magistrats, les policiers, les universitaires, etc. C'est la modicité générale des salaires qui a permis et justifié ces dispositifs que le nouveau pouvoir du MPP a reconduits.

Malgré ces situations qui agissaient comme des moyens de « neutralisation » des travailleurs, des luttes très dures ont été menées dans les secteurs comme la santé et l'éducation dans la première décennie d'application des PAS.

Avec le développement des luttes du peuple contre l'impunité des crimes économiques et de sang à partir de 1998 suite à l'assassinat de Norbert ZONGO, les mutineries des soldats en 2011 et surtout l'insurrection des 30 et 31 Octobre 2014, de nombreux espaces de liberté se sont ouverts ou élargis. **Cela a eu pour conséquence la création de nouveaux syndicats et un regain des luttes syndicales à la Fonction Publique. Des dizaines de milliers de travailleurs de ce grand secteur de l'Etat qui avaient été féroceement exploités par la mise en**

**place des PAS et réduits au silence par la répression du régime anti travailleurs se sont éveillés à la lutte et s'organisent pour s'y engager.**

Dans un contexte marqué aussi par le pillage des ressources publiques, on aboutit au développement sans précédent des luttes syndicales dans quasiment tous les secteurs de l'Etat par les travailleurs qui cherchent à défendre ou conquérir des droits qui leur ont été refusés par les animateurs de la IVème république, au nombre desquels, on compte bien sûr les membres du clan de Blaise COMPAORE, mais aussi les dirigeants du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) et associés, avec à leur tête, le Président du Faso, Rock Marc Christian KABORE, ex-premier ministre, ministre de l'économie et des finances, président de l'assemblée nationale sous Blaise COMPAORE. Prenant en charge ce bilan anti travailleur, les gestionnaires actuels du système COMPAORE sans COMPAORE tentent de défendre coûte que coûte, vaille que vaille la même politique criminelle contre les agents publics.

C'est là tout le sens de l'offensive du pouvoir contre les travailleurs de la Fonction Publique.

Cela explique les raisons que l'on ait vu apparaître dans le personnel dirigeant du nouveau pouvoir MPP, deux personnalités inconnues des burkinabè : Paul Kaba THIEBA, précédemment fonctionnaire international à la BECEAO, longtemps absent du pays, grassement payé et nommé comme Premier ministre ; Rosine SORY/COULIBALY, elle aussi récupérée par le même MPP de son poste international au PNUD, nommée comme ministre de l'économie et des finances. Le choix de ces deux personnages avec les profils qu'ils ont, n'est pas fortuit. Ils ont pour mission de construire et justifier au nom des « intérêts de l'Etat », les attaques contre les droits économiques et sociaux des fonctionnaires jugés budgétivores et qu'ils tentent d'opposer entre eux et aussi aux autres couches de la population. Dans la répartition des tâches au sein du gouvernement, ces grands économistes sont appuyés par d'autres ministres, comme Rémis Fulgence DANGINO, Ministre de la Communication, Porte-Parole du Gouvernement, et SeniMahamoudou OUEDRAOGO, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS), qui sont chargés, respectivement de la justification juridique de la répression et des aspects communicationnels, afin de convaincre la population que si le pays va mal ce sont les travailleurs de la Fonction Publique, les principaux coupables.

Fort de ces dispositifs mis en place, de nombreux actes de répression des actions légales des travailleurs sont commis par les moyens de l'Etat.

Pourtant, depuis deux ans et demi que le MPP et associés sont au pouvoir, absolument rien n'a été fait pour traiter l'énorme dossier des crimes économiques : des voleurs et des pilliers de la richesse nationale, reconnus comme tels, circulent librement et narguent les honnêtes gens.

Des données, loin d'être exhaustives, récoltées dans les documents officiels, produits par les propres institutions de l'Etat (Assemblée Nationale, Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption, Rapport diagnostic du système de rémunération des agents publics de l'Etat produit par le Premier ministre), dans les articles des journaux, il ressort que c'est plus de 2000 Milliards de F CFA (soit près du budget de l'état 2018) qui ont été détournés, bradés, pillés, perdus en quelques années. Ces indications sont très largement sous-évaluées, car selon feu Jean-Baptiste NATAMA, Ancien Secrétaire Permanent du Mécanisme Africain de l'Evaluation des Pairs (MAEP), « la corruption fait perdre à notre pays, 25% de son produit intérieur brut. Et si on se base sur le PIB actuel du Burkina, celui de 2014, ça nous fera à peu près 1000 milliards de francs CFA » (Courrier confidentiel Novembre 2015).

S'agissant du traitement des dignitaires du régime, on constate l'octroi d'avantages énormes qui n'ont rien à voir avec les moyens de l'Etat. Ainsi, par exemple, l'Assemblée Nationale pour 127 députés et une centaine de travailleurs parlementaires, dispose d'un budget de plus de 14 milliards de F CFA.

### **Que disent toutes ces âmes bien pensantes qui prétendent être choquées des avantages des travailleurs au regard de cette gabegie d'Etat ?**

Face aux dérives répressives, aux velléités diverses de remises en cause des droits socioéconomiques des travailleurs, les travailleurs doivent opposer une riposte énergique en se mobilisant autour de la plateforme revendicative minimale suivante.

#### ***POINTS DE REVENDICATION.***

1. Respect des libertés fondamentales dans les services publics, notamment, la liberté syndicale, la liberté de réunion, la liberté de manifestation, le droit de grève, etc. et la levée immédiate de toutes les sanctions prises à l'encontre de tous les travailleurs pour fait de grève ;
2. Arrêt de la conférence nationale sur le système de rémunération des agents publics de l'Etat et ouverture d'un dialogue sincère gouvernement-syndicats de la fonction publique pour un consensus sur le système de rémunération ;

3. Convocation diligente d'une conférence nationale sur les richesses nationales et leur gestion ;
4. Etablissement de ratios entre les salaires les plus bas et les salaires les plus élevés par catégorie en vue de l'instauration d'une justice et de l'équité entre les travailleurs de la Fonction Publique ;
5. Harmonisation de la structure des rémunérations des agents publics avec celle des responsables étatiques. Ce qui signifie également l'octroi aux travailleurs d'indemnités comme l'indemnité de déplacement, l'indemnité d'entretien de la maison, etc. ;
6. Augmentation de la valeur du point indiciaire à 2700 et augmentation dans les mêmes proportions de la grille salariale des contractuels de l'Etat et des pensions des retraités de la CARFO ;
7. Exonération de l'IUTS sur toutes les primes et indemnités aussi bien du public que du privé et la prise en compte des indemnités dans le calcul de la pension des agents publics de l'Etat ;
8. Correction des iniquités liées à l'application de la loi 081 ;
9. Apurement sans délai des retards d'avancement, de reclassement, de titularisation avec incidence financière ;
10. Traitement sérieux des plates formes revendicatives et des protocoles d'accord sectoriels des syndicats de la Fonction Publique ;
11. Prise en charge par l'Etat de la couverture sanitaire des agents publics et des personnes à leur charge ;
12. Prise de mesures précises et concrètes, assorties de délais clairs sur le recouvrement des sommes dues au trésor public par les contribuables indécents et les hauts dignitaires ;
13. Sanction de tous les coupables des crimes économiques : jugement et condamnation assortis d'indignité politique ;
14. Suspension du processus d'élaboration du RIME pour une implication conséquente des organisations syndicales ;
15. Respect des engagements du gouvernement sur le check-off et son opérationnalisation immédiate ;
16. Mise en place d'un système d'accès à un logement décent.

Ouagadougou, le 04 juin 2018.